

D. Il fut décidé de porter l'allocation journalière à \$20, et de la rendre rétroactive à partir du 1er avril—je veux bien faire comprendre cela—et la nouvelle somme allouée au directeur général devait couvrir le compte supprimé, est-ce exact?—R. Je regrette, mais ce n'est pas la façon dont j'expliquerais cela moi-même.

D. Voudriez-vous nous fournir la bonne explication?—R. Ce sont deux questions indépendantes l'une de l'autre et c'est par une simple coïncidence que les deux sommes s'équilibraient. Je n'ai pas lieu de croire, qu'on a pris cette nouvelle disposition pour couvrir un compte qui avait été retiré.

Le président:

D. Le point important c'est que ni l'un ni l'autre n'a été payé?—R. C'est exact.

D. C'est ce que vous voulez savoir?

M. Coldwell:

D. Il n'y a pas eu d'argent déboursé?—R. Non.

Le président:

D. L'allocation journalière soldait le compte?—R. Je regrette, mais ce n'est pas une explication juste.

D. Donnez-nous l'explication.—R. Il y avait deux fonds distincts, l'un comprenait un montant considérable d'avances où les comptes étaient portés de temps en temps, et reportés pour correction de dates inexactes et faisaient ainsi la navette peut-être cinq ou six fois entre le bureau de M. Murray et celui de la comptabilité. Je ne suis pas surpris qu'il y ait eu souvent des tâtonnements et des erreurs entre la première et la dernière apparition de ces comptes au bureau de la comptabilité où se trouvaient les pièces justificatives. C'est tout. Par ailleurs, ces comptes spéciaux ne figuraient pas dans les comptes globaux finalement soumis et approuvés. Voilà une explication. L'autre explication est qu'au cours de l'année financière commençant le 1er avril 1939, l'allocation de M. Murray pour frais d'hôtel et de déplacement fut portée de \$10 à \$20 et quand cette augmentation fut décidée trois ou quatre mois après le 1er avril et qu'on lui donna un effet rétroactif, je pense que la même chose s'est produite; c'est-à-dire, qu'il recevait à la base une allocation de \$2,000 qui fut portée à \$4,800 quelques mois après le 1er avril. Je n'ai pas lieu de croire que ces deux faits aient rien de commun entre eux.

M. Coldwell:

D. C'est une coïncidence, si je puis dire. Coïncidemment, le compte présenté a été retiré, quand l'allocation journalière a été portée à \$20 avec un effet rétroactif; cela est-il juste?—R. Je le pense, coïncidemment.

D. Alors, une autre question me vient à l'esprit. S'il était juste de réclamer le paiement de ces comptes, pourquoi les avoir retirés?—R. Eh bien, je peux comprendre que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles qui accompagnent des dépenses de ce genre, si vous avez de l'argent appartenant à la Société dans un gousset et dans un autre votre propre argent, il soit presque impossible de ne pas vous tromper ou qu'il vous arrive de payer des comptes de la Société avec votre propre argent et que vous disiez: "N'en parlons plus". Je croirais que c'est possible. C'est certainement ce qui me vient à l'esprit maintenant.

D. Y a-t-il eu un quiproquo? Avez-vous à ce moment-là discuté cela avec M. Murray?—R. Oh non. En fait je n'y avais jamais pensé avant l'autre jour. Je n'y ai plus pensé depuis. C'est peut-être une coïncidence et j'ai déclaré dans mon témoignage qu'il était fort possible que M. Murray ait dit: "C'est une